L'ORDRE DE CHEVALERIE

CONTE EN VERS DU XIII° SIÈCLE

PHRLIÉ

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

Georges BATAILLE

AVANT-PROPOS

L'Ordre de Chevalerie a été réédité récemment par M. R. T. House (Norman, Oklahoma, 1919). Le texte de cette édition est publié de telle sorte qu'il est difficile de s'en servir. La présente édition, établie d'après des principes différents, est précédée d'une introduction.

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

L'ORDRE DE CHEVALERIE, SON AUTEUR, SA LANGUE, SA DATE, SON INTÉRÊT

Analyse. — Hugues de Tabarie, prisonnier de Saladin, arme son vainqueur chevalier : c'est l'occasion d'une explication symbolique des rites de l'adoubement et de l'enseignement des devoirs des chevaliers.

L'auteur. — L'auteur anonyme est ecclésiastique et assez lettré; sa langue seule peut nous permettre de conjecturer quel était son pays d'origine.

Versification. — Vers octosyllabiques rimant deux à deux.

Langue. — C'est celle de la Picardie vers le milieu du XIII^e siècle, peut-être de la partie sud de la région picarde.

Date. — La date de composition du poème peut être placée approximativement aux environs de 1245.

Intérêt. — Le poème, sans valeur littéraire, sans originalité, n'a d'autre intérêt que d'être un document ancien et curieux sur les idées chevaleresques et sur les rites de l'adoubem nt.

CHAPITRE II

LE ·SUJET

Il y a quatre relations de l'adoubement de Saladin par un seigneur franc.

1º L'Itinenarium Ricardi de Richard de la Sainte-Trinité et la Chronique d'Ernoul. La concordance apparente des deux relations est explicable si l'on suppose l'existence d'une tradition dont l'élément originel serait l'adoubement de Saladin par Honfroi III du Toron (plus tard seigneur du Crac de Montréal), au cours d'un séjour, devant Alexandrie, dans le camp des Francs, en 1167. La réalité historique du fait est possible.

2º L'Ordre de Chevalerie et une anecdote latine connue par la Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, de Geoffroy de Courlon, sont des relations postérieures et identiques en deux points : a) elles présentent la même interprétation des rites de l'adoubement à l'occasion d'un récit; b) celui-ci concerne un chevalier prisonnier de Saladin. Le chevalier est Hugues de Tabarie dans le poème, or ce seigneur a été fait prisonnier par Saladin en 1178; c'est un chevalier anonyme dans Geoffroy de Courlon.

CHAPITRE III

LA COMPOSITION DU POÈME

r) Dans le poème et dans l'anecdote latine, la légende ne sert qu'à introduire une interprétation symbolique des pièces du vêtement et de l'armure du chevalier. L'origine de ce thème est un texte de saint Paul où celui-ci incite les chrétiens à se revêtir de l'armure des vertus religieuses. Ce texte a donné naissance à de très nombreux développements dans des sermons latins et des poèmes français. Certains de ces développements ont pour objet les vertus propres aux chevaliers. Parmi ces derniers, un passage d'un sermon sur saint Martin, attribué à Guiard de Laon, est à peu près identique à l'*Ordre de Chevalerie*. Les prédicateurs semblent avoir employé le thème les premiers et plus particulièrement que tous autres.

2) L'anecdote latine de Geoffroy de Courlon provient évidemment d'un recueil d'exemples de sermons.

3) Il est probable, sinon certain, que le poème a pour source cette anecdote.

4) Il semble que l'auteur du poème a attribué l'adoubement à Hugues de Tabarie parce qu'il avait lu dans Guillaume de Tyr que ce seigneur avait été fait prisonnier par Saladin. Il doit s'être inspiré, d'ailleurs, de deux récits portant sur la mise à rançon d'autres prisonniers de Saladin, l'un, chevalier pris à la même bataille que lui (Chronique d'Ernoul) l'autre, son beau-père (Guillaume de Tyr).

Le poème ne présenterait ainsi d'original que la mise en œuvre.

CHAPITRE IV

DE LA DESTINATION DU POÈME

I) L'Ordre de Chevalerie est une œuvre, en apparence, oratoire : s'il a été récité, il n'a pu l'être que par un ecclésiastique. Sa présentation n'est pas sans rapport avec celle des sermons. Il est d'ailleurs possible qu'il ait été destiné à une lecture publique dans l'église.

2) Des poèmes moraux et des vies de saints étaient fréquemment lus dans l'église. Des contes pieux ont dû l'être également. Il n'y a pas de raison positive, mais des présomptions, pour conclure que telle était la destination de l'Ordre de Chevalerie.

CHAPITRE V

LES ÎDÉES SUR LA CHEVALERIE

La chevalerie est regardée telle qu'un saint ordre reçu par le chevalier (de même que le prêtre reçoit les ordres ecclésiastiques). Le chevalier doit défendre l'Église, les pauvres, les dames et observer la chasteté avec une rigueur particulière. On peut considérer l'Ordre de Chevalerie comme l'un des premiers textes où de telles idées prennent le caractère pratique d'un enseignement. Mais elles avaient déjà été exprimées, appliquées à un monde idéal, dans le Lancelot-Graal (composé selon M. F. Lot entre 1121 et 1125).

CHAPITRE VI

SUCCÈS DE L'ŒUVRE

Les manuscrits du poème de l'Ordre de Chevalerie sont nombreux. Il existe en outre des versions en prose française, en anglo-normand, en italien, en hollandais.

Le poème a été copié trois fois par des érudits au XVII^e siècle et édité deux fois au XVIII^e (1758 et 1759).

CHAPITRE VII

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte doit être étudié dans huit manuscrits. Un essai de classement ne donne pas de résultats intéressants. Le texte que nous donnons est établi d'après le ms. français 25462 de la Bibliothèque Nationale.

L'ORDRE DE CHEVALERIE

VERSION ANGLO-NORMANDE DE L'ORDRE DE CHEVALERIE

GLOSSAIRE

INDEX BIBLIOGRAPHIOUE